DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE HABARCQ

Séance du Conseil Municipal en date du 28 Avril 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération n° 2026/10 : Composition des commissions communales - **Approuvée**
- Délibération n° 2026/11 : Convention sur la procédure d'application du rappel à l'ordre- **Approuvée**
- Délibération n° 2026/12 : CFU 2025 – **Approuvée**
- Délibération n° 2026/13 : Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 - **Approuvée**
- Délibération n° 2026/14 : Subventions aux associations - **Approuvée**
- Délibération n° 2026/15 : Pas'sport-culture – **Approuvée**
- Délibération n° 2026/16 : Budget primitif 2026- **Approuvée**

Le Maire,
CAPRON Nicolas



Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26010-DE

REPUBLIQUE FRANCAIS

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/10

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI,

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Stéphanie FINET donne pouvoir à Muriel MOMEUX
Jean-Philippe DELABY donne pouvoir à Olivier GALLET

Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**
OBJET : **COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de nommer les délégués au sein des différentes commissions communales.

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES :

Sont élus à l'unanimité après acte de candidature

- Capron Nicolas
- Gallet Olivier
- Chabe Christine
- Maréchal Delphine
- Jubin Jérémie

CCID :

Sont proposés parmi le conseil municipal : 15 membres du conseil municipal.

Afin de compléter la liste qui doit comporter 24 noms, un appel sera fait à la population et transmis aux autorités

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26010-DE

CNAS :

Sont élus
- pour les employés : Stéphanie **DIONET**
- pour le conseil municipal : Kevin REVELART

FDE : après date

AFR : Lauryne ACCIARI est élue

COMMISSION APPEL D'OFFRE

Sont élus
- Duhamel Laurent
- Momeux Muriel
- Lecourt Fabien

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26011-DE

REPUBLIQUE FRANCAI

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/11

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI,

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Stéphanie FINET donne pouvoir à Muriel MOMEUX
Jean Philippe Dalary donne pouvoir à Olivier Gallet
Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**
OBJET : **CONVENTION SUR LA PROCEDURE D'APPLICATION DU RAO**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 132-7 du code de la sécurité intérieure, donne pouvoir au maire de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune.

Vu l'article L.2212-2-1 du code général des collectivités territoriales tel qu'il résulte de la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance en son article 11 et qui dispose :

« *Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, le maire ou son représentant désigné dans les conditions prévues à l'article L,2122-18 peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conforter à l'ordre et à la tranquillité publique, le cas échéant en le convoquant en mairie.*

Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux ou, à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard de ce mineur. »

Vu la convention annexée de mise en œuvre du Rappel à l'Ordre,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 12 votes pour et 3 contre

-d'autoriser la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre sur la commune d'Habarcq et de réaliser toutes les démarches nécessaires auprès des autorités citées dans la présentation du dispositif.

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,

Lors du vote du compte financier unique			
Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	12		
Nombre de suffrages exprimés	12		
Votes	Contre	Pour	12

COMMUNE de HABARCQ

DELIBERATION

SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	12		
Nombre de suffrages exprimés	12		
Votes	Contre	Pour	12

Date de la convocation. ...24/04/2026.....

Séance du ...28/04/26 à .....19 heures 00

Le...28/04/26... réuni sous la présidence (1) de M...Gallet..... délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par le comptable public et l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte financier unique visé et certifié comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1°Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		137 531,44 €	25 704,52 €	0,00 €	25 704,52 €	137 531,44 €
Part affectée à investiss		25 704,52 €				25 704,52 €
Opérations de l'exercice	347 412,90 €	431 382,53 €	168 363,26 €	56 450,12 €	515 776,16 €	487 832,65 €
Totaux	347 412,90 €	543 209,45 €	194 067,78 €	56 450,12 €	541 480,68 €	599 659,57 €
Résultat de clôture		195 796,55 €	137 617,66 €			58 178,89 €
			Besoin de financement	137 617,66 €	ligne 001	à inscrire en dépenses d'investissement
			Excédent de financement			
			Restes à réaliser DEPENSES	0,00 €		
			Restes à réaliser RECETTES	0,00 €		
			Besoin total de financement	137 617,66 €		
			Excédent total de financement			

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et en conséquence, déclare que le compte financier unique n'appelle ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

137 617,66 €	à inscrire au compte 1068 en recettes d'investissement
58 178,89 €	ligne 002 à inscrire en recettes de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations MM. ..... (non lisible)

Pour expédition conforme

Le Président (lors du vote du compte financier unique)

Le Président (lors du vote de l'affectation des résultats)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

(2) En fonction des données communiquées par le comptable

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26012-DE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 082-216203992-20260428-DEL26012-DE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26012-DE

ARRETE ET SIGNATURES

Présentation

Présenté par le Maire,
A Habarcq, le 28/04/2026.
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Habarcq, le 28/04/2026.

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 2

Date de convocation : 24/04/2026

Signataire

CAPRON NICOLAS

GALLET OLIVIER

CHABE CHRISTINE

BEUGIN SEBASTIEN

MOMEUX MURIEL

LECLERCQ ELISABETH

DELECAUT CHRISTEL

LECOURT FABIEN

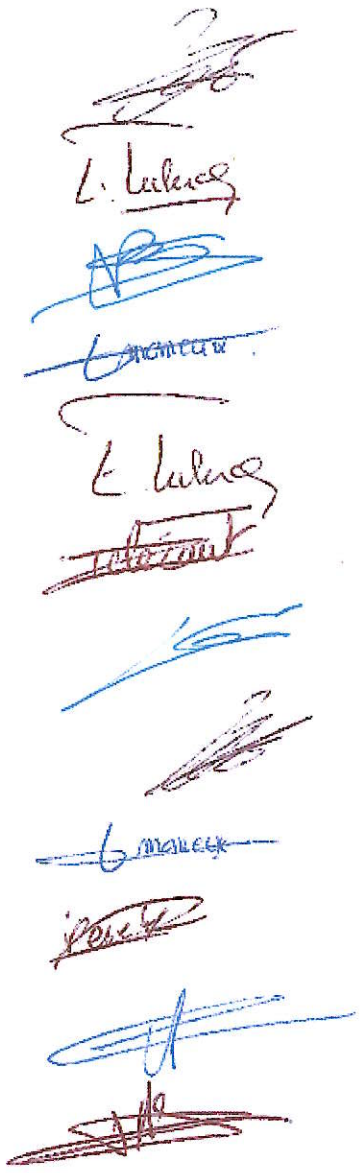
DELABY JEAN PHILIPPE

FINET STEPHANIE

REVELART KEVIN

ACCIARI LAURYNE

MARECHAL DELPHINE



Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26012-DE

ARRETE ET SIGNATURES

Signataire

DUHAMEL LAURENT

JUBIN JEREMIE



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2026, et de la publication le 28/04/2026

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

A Habarcq, le 28/04/2026

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26013-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/13

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI,

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Stéphanie FINET donne pouvoir à Muriel MOMEUX
Jean-Philippe DELABY donne pouvoir à Olivier GALLET

Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**

OBJET : **VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.**

La séance ouverte, le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre de l'établissement du budget primitif de l'année 2026, il y a lieu de voter le taux des taxes communales, à savoir, la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de voter les taux suivants, à savoir :

	Base d'imposition prévisionnelles 2025	Taux d'imposition 2025	Produit de référence
Taxe foncier bâti	530 300	33 %	174 999
Taxe foncière non bâti	48 300	36,18 %	17 475
Taxe d'habitation	9 500	9,68 %	920

L'augmentation sera au profit en partie pour le financement du Pas'sport culturel.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

à Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26014-DE

REPUBLIQUE FRANCAIS

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/14

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI, Stéphanie FINET

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Jean-Philippe DELABY donne pouvoir à Olivier GALLET

Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**

OBJET : **SUBVENTIONS COMMUNALES 2026 AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'un montant de 8000 € a été inscrit au budget primitif au compte 65748 : *Subventions aux associations*.
Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur le montant à octroyer à chaque association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 14 voix pour et 1 abstention, décide d'octroyer les subventions pour 2026, comme suit :

Association Donneurs de sang Agnez	:	50 €
Coopérative école Habarcq	:	120 €
Société de chasse	:	120 €
Comité des fêtes	:	800 €
Club Sportif d'Habarcq Football	:	1000 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26014-DE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL28015-DE

REPUBLIQUE FRANCAI

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/15

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI, Stéphanie FINET

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Jean-Philippe DELABY donne pouvoir à Olivier GALLET

Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**

OBJET : **PAS'SPORT CULTURE**

Monsieur le Maire propose de mettre en place un Pas'sport culture qui permettrait à chaque jeune demeurant dans la commune : âgé de 6 à 17 ans au 31 décembre de l'année civile en cours de la demande, de bénéficier d'une aide d'un montant de 30 € pour pratiquer une activité sportive et/ou culturelle de son choix dans une association ou un club domicilié dans les Campagnes d'Artois.

Un document sera distribué aux familles concernées en expliquant la démarche à suivre :

- Inscrire l'enfant auprès d'une association des Campagnes d'Artois et régler le montant intégral de la cotisation lors de l'inscription.
- Faire remplir l'attestation d'inscription auprès du club

Le conseil municipal unanime accepte ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26016-DE

REPUBLIQUE FRANCAIS

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE AVESNES-LE-COMTE

N° 2026/16

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Christel DELECAUT, Laurent DUHAMEL, Jérémie JUBIN, Elisabeth LECLERCQ, Fabien LECOURT, Muriel MOMEUX, Kevin REVELART, Delphine MARECHAL, Lauryne ACCIARI, Stephanie FINET

Etaient absents excusés :
Christine CHABE donne pouvoir à Elisabeth LECLERCQ
Jean-Philippe DELABY donne pouvoir à Olivier GALLET

Mme ACCIARI est élue secrétaire.

SEANCE : **28 avril 2026**

OBJET : BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour 2026 qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	Recettes réelles Résultat reporté 2024	445 340. 11 € 58 178. 89 €	Recettes réelles Opération d'ordre	906 896.66 € 10 000.00 €
	Total	**503 519 €**	**Total**	**916 896.66 €**
DEPENSES	Dépenses réelles	503 519 €	Dépenses réelles	769 279.00 €
			Résultat reporté 2025	137 617.66 €
			Opération d'ordre	10 000.00 €
	Total	**503 519 €**	**Total**	**916 896.66 €**

Le budget primitif est voté avec reprise des résultats N-1 après vote du CFU et permet la fongibilité des crédits à hauteur de 7.50% en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le budget primitif 2026.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE D'HABARCQ (Pas-de-Calais)

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL28016-DE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26016-DE

ARRETE ET SIGNATURES

HABARCQ - Commune - Commune de Habarcq

Présentation

Présenté par le Maire,
A Habarcq, le ..... 28/04/26 .....
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Habarcq, le ..... 28/04/26 .....

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 24/04/2026

Signataire

CAPRON NICOLAS

GALLET OLIVIER

CHABE CHRISTINE

BEUGIN SEBASTIEN

MOMEUX MURIEL

LECLERCQ ELISABETH

DELECAUT CHRISTEL

LECOURT FABIEN

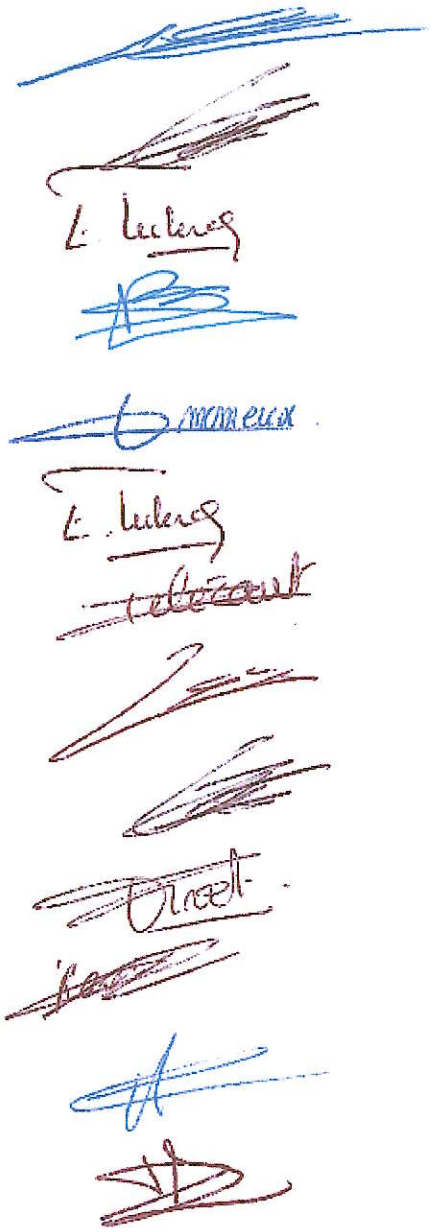
DELABY JEAN PHILIPPE

FINET STEPHANIE

REVELART KEVIN

ACCIARI LAURYNE

MARECHAL DELPHINE



Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 062-216203992-20260428-DEL26016-DE

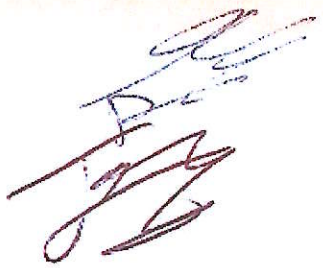
ARRETE ET SIGNATURES

HABARCQ - Commune - Commune de Habarcq

Signataire

DUHAMEL LAURENT

JUBIN JEREMIE



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/26, et de la publication le 28/04/26



A Habarcq, le 28/04/26